

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 140 (1995)
Heft: 6-7

Artikel: À propos du "Traité de discipline militaire" de P.-O. Walzer... : Les réflexions d'un canonnier de 1939-1945
Autor: Gigon, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-345541>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ne pas perdre le bénéfice de son observation, il est nécessaire de prévoir des moyens de transmissions capables de faciliter les échanges de données entre le demandeur et les équipes de mise en œuvre. Avec une charge utile qui, en moyenne, est de 30 kg, le drone est limité et ne peut accomplir qu'un type de mission à la fois. Si la polyvalence devient nécessaire, on peut envisager de faire évoluer les appareils en escadrilles, chacun travaillant dans un domaine propre et complémentaire (observation visible et infrarouge, reconnaissance-acquisition, détection-brouillage, etc.). Il est désormais per-

mis d'imaginer un drone, équipé d'un illuminateur laser, guidant, dans leur phase terminale, des bombes ou des missiles largués par un avion.

Vecteurs de taille réduite, les drones bénéficient encore d'une certaine liberté d'évolution au-dessus du champ de bataille. Leur capacité d'observation, et maintenant d'action, les classe parmi les nouvelles menaces. Nous assistons au développement de sondes télécommandées et actives, dotées de moyens d'auto-défense, d'attaque et d'une électronique de bord miniaturisée. Agile et d'un coût encore raison-

nable, elles opèrent de jour comme de nuit et sont réutilisables. Mais les besoins en observation sont croissants et on peut envisager de créer une arme en tant que telle, chargée de mettre en œuvre, de collecter et surtout de centraliser les observations. Les besoins en observation du terrain ne sont plus limités aux guerres ouvertes, le temps de paix et de crise (civile ou militaire) exige également des informations précises et actualisées afin de permettre aux pouvoirs politiques de décider.

P. L.

A propos du «Traité de discipline militaire» de P.-O. Walzer...

Les réflexions d'un canonnier de 1939-1945

[Le] problème (...) évoqué par P.-O. Walzer, je pense qu'il existe effectivement, mais ni à ce niveau, ni surtout généralisé, comme on voudrait le faire admettre. Le drill, par exemple, «tête de turc» habituellement mise en évidence en priorité, il était sans doute nécessaire pour obtenir d'un groupe, d'une troupe une efficacité indispensable à la survie en cas de combat. Comment, en ce qui concerne «mon arme», une mise en position rapide pourrait-elle être obtenue d'un groupe de canonniers antichars sans de longs exercices formels permettant d'assurer des gestes automatiques?

La brosse à dents à gauche? En quoi cela provoquerait-il réellement une brimade? La méthode m'a personnellement permis d'avoir de l'ordre autour de moi, ma vie durant. (...) Ce qui me paraît le plus contestable dans les méthodes utilisées autrefois, aujourd'hui encore peut-être, c'est une grossièreté excessive de gradés de tous ordres. Mais il faut reconnaître qu'il s'est toujours agi de cas relativement exceptionnels. La très grande majorité des gradés sous les ordres desquels j'ai servi furent des gens parfaitement corrects, certains même attachants, des personnalités souvent (...). Rien ne sera jamais parfait. Les hiérarchies que la vie civile impose aux sans-grades des usines ou des bureaux ne sont pas davantage impeccables que celles que l'on rencontre dans l'armée.

Comment mettre en parallèle les imperfections rencontrées dans la vie militaire qui ont été, dans la grande majorité des cas, supportables avec l'immense privilège qu'aura apporté l'armée au peuple suisse, à nos grands-parents, à nos parents, à nous: nous avoir donné la paix, quand tous les autres ou presque subissaient la guerre et ses horreurs. (...) Le service permit à bon nombre de déshérités, de pauvres diables, ceux même qui furent mes camarade d'étude, aussi ou plus doués que moi, et qui n'eurent pas même cette chance d'acquérir une formation de quelque prix, ceux qui étaient voués à obéir aux ordres, à l'armée comme au civil. Ils trouvaient au moins, dans le groupe et dans l'unité, cette camaraderie, cette amitié qui fleurissaient comme nulle part dans la vie civile, et qui apportaient à tous une certaine forme de bonheur.

Jean Gigon